

LE LIEN

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE BOURGES-VIERZON
7 rue de La Chaume, 18000 BOURGES - ☎ 02 48 24 16 49

TOUS LAÏCS !

Le protestantisme a été, dès l'origine, un actif promoteur de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État. Autant dire que le concept de laïcité, tel qu'il est défendu par la République, convient tout à fait aux protestants. Encore faut-il que cela ne signifie pas la réduction au silence de tous les croyants au niveau de la sphère publique : avoir la foi ne donne pas le droit de régenter la société, mais cela implique aussi de s'exprimer publiquement chaque fois qu'il le faut.

Mais si le terme de *laïc* est souvent mal compris au-dehors, il ne l'est guère mieux dans nos chapelles. En effet, on entend souvent des expressions du genre : « Ce dimanche, le pasteur étant absent, ce sont des laïcs qui assureront le culte. » Eh bien, l'expression est indue. Car si le pasteur est payé par la collectivité des églises réformées (pour ce qui nous concerne) afin d'en être le *ministre* c'est-à-dire le serviteur, sur le plan de sa position devant Dieu il n'est en rien différent du paroissien ou de la paroissienne de base. La Réforme a pris au pied de la lettre cette proclamation de l'apôtre Pierre (qui ne fut pas le premier pape...) : « ...vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière. »¹ Le sacerdoce universel (c'est-à-dire la prêtrise universelle) des croyants, c'est une redécouverte fondamentale de la Réforme.

Quand le pasteur n'est pas là...

...les souris dansent. Oui, peut-être celles de nos ordinateurs (éventuels) pour préparer tout ce qui concerne la marche de l'église, y compris les cultes, les dimanches catéchétiques, les repas fraternels, les visites, etc. Disons-le franchement : depuis que notre excellent pasteur est parti à la retraite, la fréquentation des rencontres a un peu flanché. C'est vrai, le professionnalisme fait partie de la vocation pastorale, et les talents des paroissiens qui « font le culte » peuvent souffrir de quelques cafouillages. Mais ces talents sont bien réels et, croyez-le, travaillés avec le secours de Dieu. Et puis, le culte, le repas ou la catéchèse sont des occasions de rencontre où, en vertu de ce qui est dit plus haut, chacun peut contribuer à enrichir le menu. Celles et ceux qui participent à cette vie communautaire un peu particulière cette année ne s'ennuient pas, croyez-le.

Qui a donné reçoit

Autre remarque sur le plan des finances : c'est collégialement que nos pasteurs sont payés. Ainsi, ce n'est pas notre paroisse qui rétribuait le pasteur Blanc, mais la Région. Lui-même se mettait occasionnellement au service des paroisses sans pasteur, comme le font actuellement, pour chaque journée catéchétique de Bourges-Vierzon, tous les pasteurs du Consistoire à tour de rôle. C'est pourquoi : 1) cette année ne permettra guère d'économies, et 2) le fonctionnement de l'ERF a ceci de très beau que chaque communauté est pleinement solidaire des besoins des églises réformées environnantes. Pour 2008-2009, c'est nous qui bénéficions largement de l'aide de nos frères et sœurs du voisinage.

Merci, donc, de prendre conscience de tout cela. Une église n'est animée que de celles et ceux qui participent à sa vie, par leur présence, par leurs dons, et aussi par leurs remarques. Nous avons besoin de vous. *Soli deo gloria.*

Très dévoué à votre service,
Philippe Malidor, membre du Conseil Presbytéral

¹ I Pierre 2.9.

C'était à la une du BERRY Républicain, le dimanche 28 décembre 2008



Médaille

L'association culturelle Accolade souhaite qu'un médaillon à l'effigie de Calvin soit apposée sur le mur extérieur de la salle Calvin, rue Calvin, à l'endroit saillant de la chaire.

Un chiffre

2009 Année de double anniversaire de la naissance de Calvin (1509) ainsi que de son séjour à Bourges (1529)

Ouvrages

Deux ouvrages consacrés à Calvin : *Calvin, l'homme que Dieu a dompté*, éditions Labor & Fides, 1963 et *Jean Calvin, Ministre de la Parole*, éditions Cerf, 2008.

HISTOIRE ■ La mémoire protestante à Bourges à l'occasion du 500^e anniversaire de la naissance de Calvin

Dans les pas du Picard Jean Calvin

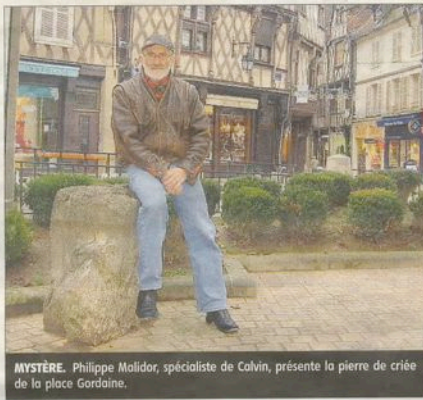
Calvin, né à Noyon le 10 juillet 1509, a passé l'année 1529 à Bourges où il a suivi les cours du juriste italien Alciat. L'association Accolade prépare cet anniversaire.

Patrick Martinot
patrick.martinot@centrefrance.com

Jean Calvin était dans sa vingtième année et étudiant lorsqu'il vint passer une année à Bourges. « Ce Picard que tout le monde prend pour un Suisse était venu suivre les cours du juriste italien Alciat qui avait été appelé à Bourges par Marguerite de Navarre. C'est ici que Calvin a été sensibilisé aux idées « évangéliques », Bourges étant alors un centre universitaire réputé et un vivier pour le luthéranisme dû à la présence de nombreux étudiants allemands. »

Le cinq centième anniversaire de Calvin (1509) se double à Bourges avec son passage (1529), ce qui a suggéré à l'association Accolade présidée par Philippe Malidor conférences et visite guidée.

La pierre de criée. _ Située au centre de la place Gordaine, elle a la réputation d'avoir servi



MYSTÈRE. Philippe Malidor, spécialiste de Calvin, présente la pierre de criée de la place Gordaine.

d'estrade aux crieurs publics. Calvin eut-il l'occasion d'y grimper pour prêcher ?

Rue Calvin. _ Dans cette rue, saillant sur la rue est visible l'arrière de la chaire, ajourée de petites fenêtres de la salle Calvin, qui ne peut plus malheureusement être visitée par le public (lire ci-dessous).

Maison de Calvin. _ Au coin de la rue Mirebeau et de la rue

de la Poëlerie, se trouve une maison dans laquelle, « probablement », logeait Calvin. Derrière cette maison se situait le cimetière des Protestants.

Jardin des Prés Fichaux. _ Ce jardin était autrefois un marécage où les Réformés se donnaient rendez-vous. En 1559, un prêtre, Jean Glaumeau, écrit dans son journal « que depuis le commencement du mois d'avril et tout le temps d'été ensuivant, on chantoit à grandes troupes tous les soirs, tant festes que jours ouvriers, les Psalmes de David au lieu qu'on appelle le pretz Fichaud... ».

La Grosse Tour. _ En 1539, accusé de luthéranisme, le moine bénédictin Jean Michel fut dégradé devant le portail de la cathédrale Saint-Étienne, étranglé puis brûlé en décembre devant la Grosse Tour. En mars 1544, pour le même motif, l'escolier Antoine de la Vau subit la même exécution.



POSSIBILITÉ. Au coin de la rue Mirebeau et de la rue de la Poëlerie, la maison où Calvin a probablement logé.

La cathédrale. _ Le triple portail de la cathédrale conserve les stigmates de la destruction perpétrée en 1562 par les troupes de Montgomery et de Jean sieur d'Ivoy, tous deux protestants,

auteur de cet « iconoclasme » (la décapitation des saints) en réaction à la présence d'images taillées « dans les Eglises. Calvin protesta justement contre ces dégradations. »



CHAIRE. Vue extérieure de la chaire de la salle Calvin qui à l'époque de Calvin était un réfectoire où les étudiants s'exerçaient à l'art oratoire.

Les manifestations prévues à Bourges

Le passage de Calvin à Bourges n'ayant pas suscité des travaux de recherches importants, il est prévu de pallier cette absence. Néanmoins un colloque co-organisé par l'université d'Orléans et l'association Mémoire Protestante en Orléanais se tiendra à Orléans et Bourges du 12 au 15 novembre 2009. Deux cents personnes venues du monde entier sont attendues pour comprendre en quoi la formation universitaire de Calvin à Bourges et Orléans a été déterminante dans la pensée et l'action ultérieure du réformateur de Genève. Le 14 novembre sera organisé un itinéraire culturel de la Grosse Tour au Jardin des Prés Fichaux. À l'étude un médaillon qui serait apposé sur Calvin, un dépliant « Sur les pas de Calvin », un ouvrage sur le protestantisme à Bourges et dans le Cher, une exposition itinérante. Contacter Accolade au 02.48.24.76.50.

Cette chaire qui se dégrade dans une salle interdite au public

Sauvons le patrimoine !

Et bien parlons-en. La salle Calvin appartient à l'ancien Couvent des Augustins. L'ordre s'est établi à cet endroit à la fin du XIII^e siècle. Les bâtiments conventuels, qui enjambaient l'Yvette, ont été gravement endommagés lors de l'incendie de 1487. Le couvent a été reconstruit peu après et la salle dite « Salle Calvin » ainsi que la chaire du réfectoire, à l'intérieur, datent de cette époque.

Les galeries du cloître que l'on découvre en entrant par le portail ouvert sur la rue Mirebeau datent de la reconstruction au



VESTIGE. La chaire de la salle Calvin, hélas aujourd'hui interdite au public.

XVII^e siècle. Si la tradition veut que Calvin prêchât la Réforme dans cette salle, les spécialistes le réfutent. Calvin était à l'époque simple étudiant en droit. En revanche, c'est à Bourges qu'il fut sensibilisé aux idées de la Réforme et dans ce réfectoire, sur cette chaire, comme bon nombre d'étudiants il est vraisemblable qu'il s'est exercé à l'art oratoire.

Cette salle chargée d'histoire où se sont tenues il y a encore quelques années des réunions politiques, de droite comme de gauche, souvent animées et parfois quasi historiques, qui té-

moigne d'une partie prestigieuse de l'Histoire de Bourges, risque de disparaître victime de l'indifférence de ceux dont la responsabilité est de préserver le patrimoine.

Cette salle est d'ores et déjà interdite au public et sert de dépôt nous dit-on au service de l'Archéologie. Il serait temps de s'intéresser avant qu'il ne soit trop tard à cette salle dont la façade intérieure sert de toile de fond à une étape des Nuits Bleues... Tout un symbole ! Ce haut lieu de protestation ne saurait être victime de cette tradition en voie de disparition...

Patrick Martinot



Mission : Place de l'activité missionnaire dans nos Églises ?

Samedi 11 octobre, nous avons reçu, dans nos locaux de La Chaume, Christian Bonnet, secrétaire général du Défap (service protestant de mission – Département Français d'Action Protestant). Celui-ci venait, à la fois,

- nous apporter des informations sur l'histoire, les activités actuelles et les orientations prioritaires de cet organisme,
- et nous poser la question d'un possible « projet consistorial » missionnaire, qui pourrait créer des liens entre les différentes paroisses de notre Consistoire, en les faisant participer, dans ce domaine, à une œuvre commune.

Étaient représentées les paroisses de Bourges (bien sûr !), de Sancerre, de Châteauroux, de Blois et de Tours. Chacune a brièvement résumé ses activités. Et, concernant l'engagement du Consistoire, il fut rappelé que, l'an dernier, le doyen de l'Institut protestant de théologie de Ndoungué (Cameroun) invité à Bourges, Magdala puis Tours, ayant fait part des difficultés financières rencontrées par ses étudiants en théologie, il fut décidé d'affecter 500 € à l'achat de bibles d'étude pour ceux-ci (résultant de la collecte de la journée consistoriale de juin 2007 à Athée/Cher, avec un don de l'Église de Cosne/Loire, et un complément venu du Consistoire.

Mais il s'avère que peu de paroisses sont actuellement mobilisées vers une action en direction de l'étranger... Il s'agit donc, peut-être, d'éviter que nos églises, se détournant de tout projet de construction de l'Église Universelle, se replient peu à peu sur elles-mêmes, comme des « cocons », ou des « clubs » où l'on se retrouve entre amis, sans chercher plus loin. Ce qui risque de clore notre horizon, à un moment où, pourtant, même la laïcité, réintroduisant l'importance du « fait religieux », nous incite à reprendre conscience des enjeux de celui-ci...

Le Défap peut dès lors nous apporter des moyens, il est un outil au service des Églises qui l'ont créé, dans le domaine de la Mission et des relations internationales. Églises, parmi lesquelles l'ERF, puisqu'il travaille en relation avec la CEVAA (Communauté Évangélique d'Action Apostolique), qui constitue un réseau d'échange de savoirs, compétences, entraide etc., à l'échelle du protestantisme francophone mondial, afin de témoigner de Jésus-Christ dans le domaine qui semble à chaque Église le plus approprié à ses buts et possibilités : évangélisation, développement, catéchèse, santé, dialogue interreligieux, etc.

Pour ce, le pôle d'animation du Défap en France nous propose :

- La création d'un réseau de correspondants locaux, pour relayer l'information au sein de la communauté (tiens, il me semble que personne, à Bourges, ne tient encore ce rôle !...).
- Des informations appropriées grâce à ses médias (le journal « Mission », des émissions sur « Fréquence Protestante », son site internet www.defap.fr),
- des « kits » d'animation pouvant être fournis à la paroisse (pour enfants, ados etc. ou sur des sujets comme le sida ...).
- L'organisation de camps dans les pays du sud, afin de sensibiliser les jeunes aux réalités d'autres pays (expérience dont la plupart reviennent, semble-t-il, transformés). Il est à noter, à ce sujet, qu'organisme agréé par le Ministère de la jeunesse et des sports, le Défap peut donc solliciter des subventions publiques pour les projets concernant les jeunes.
- Un service « hospitalité », à son siège (bd Arago – 75014 Paris) avec salles de réunions et 25 places pour des hôtes de passage.

Ses cinq priorités définies pour 2009-2011 concernent Madagascar, Le Congo, le Cameroun, le Gabon (pays musulmans où les chrétiens sont minoritaires mais où existent des écoles chrétiennes de qualité) et Haïti. Le Défap nous interpelle, afin de susciter chez nous, à un niveau régional et consistorial, une ouverture vers ces pays, et, peut-être, la réflexion à un projet de jumelage avec un consistoire (de Madagascar) ou une paroisse (à Kinkala, dans la région du Pool au Congo, où existe déjà une plate-forme de projets élaborés par plusieurs associations protestantes, « Ensemble pour le Congo ».

Annick Joigny

LES MANIFESTATIONS AUTOUR DE NOËL

LE GOÛTER DE L'AVENT - VENDREDI 12 DÉCEMBRE



Nous nous sommes retrouvés 22 personnes pour profiter de cet agréable après-midi. C'est Martine Vennink qui a débuté par l'étude d'un passage de Noël dans la Bible, entrecoupé de chants de Noël que l'on rechanté avec plaisir chaque année. Un très bon goûter a terminé la séance, toujours abondant et délicieux.

Merci à Martine et aux différentes pâtisseries.

Elisabeth Dussert



LE MARCHÉ DE NOËL - DU 12 AU 24 DÉCEMBRE

Le marché de Noël dans la joie de la Nativité a permis aux Catholiques et Protestants de témoigner de leur foi en Jésus-Christ ensemble. Le chalet que nous partagions, bien chauffé, (Merci Abbé Bodin), était un peu trop en retrait de la foule. Nous y avons reçu la visite de passants qui acceptaient, étonnés, nos menus présents. Expérience à poursuivre mais à mieux préparer beaucoup plutôt. À l'année prochaine!

Jeannine Fabre

LA FÊTE DE NOËL - DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

au jour le jour

La Nouvelle République
Jeudi 18 décembre 2008



FÊTE DE NOËL CHEZ LES PROTESTANTS A ASNIÈRES. Dimanche dernier, l'Église réformée de Bourges-Vierzon fêtait Noël dans le cadre de ses journées catéchétiques mensuelles. Prochain rendez-vous, jeudi 25 décembre, à 10 h 30, au temple de Bourges.



Le groupe des enfants a présenté l'histoire de Ruth



L'histoire des trois bougies par le groupe des pré-ados



Le groupe des ados : Noël malgré tout

LE GOÛTER DE NOËL À CHEZAL-BENOT - JEUDI 18 DÉCEMBRE

Dans le cadre de l'aumônerie, le 18 décembre nous avons eu un très bon culte à Bellevue où nous nous sommes retrouvés 12 dont 7 pensionnaires. Martine Vennink l'a animé. Un goûter a clôturé la séance. Merci à Martine pour sa participation à cette bonne rencontre.

Elisabeth Dussert

NOUVELLES FAMILIALES

- Annie Jacquot et Evelyne Nicollin ont célébré, en janvier, au funérarium de Trouy, un culte d'action de grâce à l'intention Mme Jacoba Leclerc de La Gare aux Lapins décédée, à l'âge de 90 ans.
- Le 8 janvier à 14h30, Jacques Bistour a participé avec le curé de la paroisse Saint-Etienne, le père Bodin, à la cérémonie des obsèques de Madame Christiane Tabare, catholique, à la demande de son mari, protestant, lors de l'accueil par la lecture d'un passage de l'Évangile et une prière.
- Nous nous associons à la douleur de la famille de Stepshon et Lala Randriamamanpsoa pour le décès des deux frères de Stephshon, à Madagascar le 23 décembre.

LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE

La trésorière au nom du conseil presbytéral vous remercie d'avoir répondu nombreux et si généreusement à l'appel financier de fin d'année. Il nous était impossible bien entendu de combler un retard de 3 mois sur notre contribution à la Région, mais vos dons ont permis de couvrir nos dépenses de fonctionnement sur l'année, ainsi que les travaux au temple de Vierzon, de Bourges (toiture, rénovation des locaux KT et sacristie, sono).

Nous restons toutefois avec une dette de 6 700 € envers la Région, pour l'année 2008.

Merci encore pour tous ces dons et repartons avec confiance en ce début de l'an 2009.

Jacqueline Chéron



SITE INTERNET DE LA PAROISSE

Il est enfin en ligne. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante :

www.erf-bourges-vierzon.org.

Bonne lecture sur la toile !

Elisabeth Renaud

PROCHAINES ÉTUDES BIBLIQUES AVEC LE PASTEUR DAVID MITRANI À LA CHAUME

- Jeudi 5 février à 15h30
- Jeudi 3 mars à 15h30
- Jeudi 23 avril à 15h30
- Jeudi 28 mai à 15h30



UNE BONNE NOUVELLE ... par Jacques Bistour

Le 1^{er} juillet 2009, le Pasteur Angelika Krauze rejoindra la paroisse de L'E.R.F. Bourges-Vierzon, venant de Mérignac, près de Bordeaux, où elle était en poste depuis 2000.

Mariée à Hans- Joachim Lung-Krauze qui, lui, sera affecté au poste régional d'animation biblique et théologique à mi-temps ; ils vivent avec trois grands adolescents, adoptés originaires de Madagascar.

Après une année seulement de vacance du poste pastoral, nous pouvons remercier le Seigneur pour cette bonne nouvelle qui doit nous encourager à poursuivre la route tracée dans la confiance et l'espérance.



**L'ÉQUIPE DU LIEN VOUS ADRESSE SES MEILLEURS VŒUX
POUR L'ANNÉE 2009**

CALENDRIER DES ACTIVITÉS	
Dimanche 25 janvier	• Culte à Bourges : au temple à 10h30.
Mardi 27 janvier	• Réunion de bureau : chez Françoise Duchêne à 14h.
Dimanche 1^{er} février	• Culte à Bourges : au temple à 10h30. • Culte à Vierzon : au temple à 10h30.
Lundi 2 février	• Réunion JMP : chez Mme Aubert à 9h30. • Conseil presbytéral : à La Chaume à 20h15.
Mercredi 4 février	• Équipe « Le Lien » : chez Evelyne Nicollin à 10h.
Jeudi 5 février	• Étude biblique : à La Chaume à 15h30 avec le pasteur David Mitrani.
Dimanche 8 février	• Culte à Bourges : au temple à 10h30.
Jeudi 12 février	• « Prière et Partage » : chez Elisabeth Dussert à 15h.
Dimanche 15 février	• Culte à Bourges : au temple à 10h30. • Journée catéchétique mensuelle.
Jeudi 19 février	• Réunion JMP : chez Mme Aubert à 9h30. • « Prière et Partage » : chez Elisabeth Dussert à 15h.
Vendredi 20 février	• Équipe de pliage du Lien : chez Elisabeth Dussert à 14h30.
Dimanche 22 février	• Culte à Bourges : au temple à 10h30.

RENSEIGNEMENTS PERMANENTS	
Temples	➔ 3 rue Vieille Saint-Ambroix, 18000 BOURGES ➔ 9 rue Edgar Quinet, 18100 VIERZON
Centre Protestant de "La Chaume" à Asnières les Bourges (commune de Bourges)	➔ À l'exception des cultes célébrés au temple, l'essentiel des activités et des réunions de groupes ont lieu dans nos locaux de " La Chaume ". ● L'entrée de ce Centre est située <u>Place du 14 Juillet</u> , à l'angle qui donne sur la rue de La Chaume (un même passage donne accès - sur la gauche - à l'école, et - sur la droite - à notre Centre paroissial). ☎ 02 48 65 73 83
Président	➔ Jacques BISTOUR : 10, rue Georges Forest 18 000 BOURGES ☎ 02 48 24 50 94 ou 02 48 24 16 49 (siège de la Paroisse)
Trésorière	➔ Jacqueline CHERON : 44, rue des Gautiers, 18000 BOURGES ☎ 02 48 24 04 62 @ : claudacheron@free.fr
C.C.P.	➔ Église Réformée de Bourges – 92936 H La Source.
Pour les baptêmes et les mariages	Pour les baptêmes et les mariages, veuillez contacter, au moins trois mois avant la date prévue, le Président.